

## SAMEDI 3 MAI 2014

Organisateur Véloce Club Montalbanais

Code A ACP82-0108

Nom du responsable : Norbert FEAU

8 rue René Gabach

Les délais impartis pour ce **BRM300km**

82000 MONTAUBAN

sont de 20 heures

**N° ACP 2010 PY 022**

Lieu de départ : "I **68 avenue Gambetta MONTAUBAN**

Heure de départ : 04H00

Contr.	LOCALITES	Numéro de	KM	KM	CONTROLES
C		Route	PARTIEL	TOTAL	Fermeture
C	Départ : <b>MONTAUBAN</b>	D958, D115,	0	0	05:00
	Nègrepelisse, Montricoux	D115	22	22	
C	Bruniquel, St Antonin , <b>LAGUEPIE</b>	D922, D91,	53	75	09:00
	Monestiés, Carmaux, <b>VALDERIES</b>	D:71,903,69,172	38	113	
C	Arthès, St Juéry, <b>AMBIALET</b>	D:74,999,74,	25	138	13:12
		120,612,41,92			
	possibilité piste à partir de:Viguièr	en site propre jusqu'à Castres	Kilométrage identique		
	Villefranche d'Alb, Lombers, <b>LAUTREC</b>	D83	42,5	180,5	
C	<b>CASTRES</b> direction :Dourgne, Sorèze	D:85,621,N126(D926)	15	195,5	17:02
C	Soual, <b>PUYLAURENS</b>	D126, D12, D112	25	220,5	18:42
C	Lavaur, <b>St SULPICE</b>	D630, D888, D630	38	258,5	21:14
	Bessières, <b>LABASTIDE St Pierre</b>	D630, Ave Europe	31,5	290	
C	Bressols, <b>MONTAUBAN</b>	68 avenue Gambetta	12	302	24heures

Tout participant à ce brevet doit respecter le Code de la Route

De nuit ou de jour par visibilité insuffisante (pluie ou brouillard) les cycles doivent circuler avec le feu de position et le feu rouge arrière allumés, de plus, tout conducteur ou passager doivent porter hors agglomération un gilet de haute visibilité (baudrier ou chasuble réfléchissant sont obligatoires)

Chaque participant recevra une carte de route et l'itinéraire désignant des lieux de contrôle où il devra obligatoirement la faire pointer.

Les organisateurs peuvent prévoir un ou des contrôles secrets, le participant est tenu de respecter l'itinéraire. Hors présence des organisateurs aux contrôles il notera l'heure de passage et fera apposer un cachet humide (commerçant, services, ...) comportant le nom de la localité de ce contrôle, à défaut il peut envoyer une carte postale indiquant : lieu, heure, jour de de passage nom, prénom, club et noter sur la carte de route : "CP", le jour et l'heure de postage